



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# **SÉCUR** **DE LA SANTÉ**

**STRATÉGIE RÉGIONALE DES INVESTISSEMENTS SÉCUR  
EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

## INVESTIR POUR LA SANTÉ DE TOUS DANS LES ALPES- MARITIMES

DOSSIER DE PRESSE  
VENDREDI 17 DÉCEMBRE 2021



## I ÉDITO



**Olivier Véran,**  
ministre des Solidarités  
et de la Santé

Nous l'avions promis, nous l'avons fait, ensemble. Sept mois après avoir annoncé le montant d'investissement dédié à la Région par le Ségur de la santé, l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur a élaboré sa stratégie régionale des investissements en santé pour la période 2021-2029.

Nous l'avions aussi promis : changer de méthode, changer de vitesse, faire confiance aux acteurs, donner des marges de manœuvre, pour définir les réponses les plus adaptées aux besoins des territoires. Telles sont les marques de fabrique de la stratégie régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur. Changement de méthode, car la stratégie est issue d'une discussion abondante et constructive avec les acteurs de terrain et les élus locaux ; c'est une œuvre collective et je tiens ici à remercier tous les contributeurs à ces travaux. Changement de vitesse car en sept mois seulement, malgré le contexte sanitaire sans précédent, tous les territoires ont désormais la visibilité sur les projets qui amélioreront leur prise en charge.

Enfin, et c'est surtout cela qui m'importe, le territoire est le centre de notre politique. Les projets prioritaires dans la stratégie répondent sur chaque territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur aux besoins de santé et de prise en charge des personnes âgées identifiés par les acteurs. Le Ségur garantira donc partout l'accès aux soins et modernisera l'offre de soins dans tous les territoires.



**Brigitte Bourguignon,**  
ministre déléguée  
auprès du ministre  
des Solidarités et de  
la Santé chargée de  
l'Autonomie

La crise a accéléré notre prise de conscience de l'obsolescence du modèle de l'Ehpad. Les Français ne veulent plus d'établissements vétustes, dépersonnalisés, ou isolés. Notre stratégie fera de l'Ehpad un lieu plus médicalisé pour les résidents, avec un accompagnement en soins accru et le recours au numérique. L'Ehpad de demain sera aussi plus ouvert sur son territoire, grâce à des tiers lieux qui amèneront la vie culturelle, sportive et associative au sein des établissements. Enfin, l'Ehpad deviendra un véritable lieu de vie respectueux de l'humain, et chaleureux pour tous, dont les professionnels. Avec le plan d'investissement du Ségur, l'État sera au rendez-vous via une enveloppe de 2,1 milliards d'euros sur quatre ans, dont 450 millions d'euros ont déjà été mobilisés en 2021. Cet effort sera décidé au plus proche des territoires en confiant aux ARS une mission de concertation impérative avec les acteurs professionnels locaux et collectivités territoriales.



**Philippe De Mester,**  
directeur général de  
l'ARS Provence-Alpes-  
Côte d'Azur

Le volet investissement du Ségur de la santé est une opportunité sans précédent pour améliorer le système de santé de notre région : plus d'1,5 milliard d'euros sont mobilisés pour soutenir les établissements sanitaires et médico-sociaux en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ce plan de soutien sur cinq à dix ans active plusieurs sources de financement destinées à soutenir les investissements du quotidien comme les investissements structurants. L'ARS Paca complétera les crédits du Ségur en réservant 150 millions d'euros de crédits du Fonds d'intervention régional (FIR) au cours des dix prochaines années. Ces crédits permettront aussi l'assainissement financier des établissements de notre région où beaucoup d'entre eux sont en difficulté en raison du poids de leur dette.

Un état des lieux a été réalisé dans chaque département afin d'identifier les sujets prioritaires. Dans de nombreux cas, la réponse aux besoins passe par une meilleure coopération entre des acteurs qui travaillent encore insuffisamment ensemble, **via** notamment le déploiement d'outils numériques.

Une stratégie pour l'investissement dans les établissements sanitaires et les Ehpad a ainsi pu être construite pour les dix prochaines années. Un objectif a été largement partagé : offrir un meilleur accès à la santé pour toutes et tous. Cette ambition implique de faire oeuvre commune et que l'ensemble des acteurs de santé, qu'ils soient hospitaliers, médico-sociaux ou libéraux, se rapprochent.

Dans le cadre d'une concertation active en lien avec les acteurs et partenaires de notre territoire, l'agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur s'engage pour répondre à l'ampleur des besoins de la population. Je tiens à remercier vivement l'ensemble de ces partenaires mobilisés dans l'élaboration de notre stratégie régionale d'investissement.

Je salue les collectivités régionales, départementales et intercommunalités qui ont décidé de s'associer à ce plan exceptionnel par leurs contributions financières.

## **SOMMAIRE**

LE SÉGUR – RÉINVESTIR DANS NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ	5
LES INVESTISSEMENTS SÉGUR EN RÉGION PACA : UNE RÉPONSE MASSIVE AUX ENJEUX DE SANTÉ DU TERRITOIRE	6
LES RESSOURCES HUMAINES : UN INCONTOURNABLE DU SÉGUR DE LA SANTÉ	7
1,511 MILLIARD D'EUROS D'INVESTISSEMENT POUR SOUTENIR LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAUX EN PACA	8
LES 6 AXES PRIORITAIRES DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE DES INVESTISSEMENTS SÉGUR EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	10
LES PROJETS SOUTENUS DANS LES ALPES-MARITIMES	12
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS ET MONTANTS D'AIDE - VOLET ASSAINISSEMENT FINANCIER	17
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS ET MONTANTS D'AIDE - VOLET INVESTISSEMENT DU QUOTIDIEN	18

# **LE SÉGUR – RÉINVESTIR DANS NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ**

En juillet 2020, le Ségur de la santé a été un moment historique pour le système de santé français alors que ce dernier était confronté à une crise épidémique d'ampleur inédite. L'ensemble des acteurs – professionnels de santé, patients, institutionnels – s'est réuni autour d'une même table afin d'identifier les principales pistes de modernisation et d'accélération de la transformation de notre système de santé. Au terme d'une concertation de plus de 50 jours, le Gouvernement s'est engagé à transformer en profondeur notre système de santé, en se fixant quatre priorités :

- transformer les métiers, et revaloriser les soignants ;
- définir une nouvelle politique d'investissement et de financement au service de la qualité des soins ;
- simplifier les organisations et le quotidien des équipes médico-soignantes ;
- fédérer les acteurs de la santé dans les territoires au service des usagers.

Les premiers engagements du Ségur de la santé mis en oeuvre portaient sur la revalorisation des soignants. Ils ont été annoncés par le Premier ministre Jean Castex lors de la signature des Accords à Matignon le 13 juillet 2020 et concernent plus de 1,5 million de professionnels des établissements de santé et des Ehpad. Cette revalorisation sans-précédent, comprenant une revalorisation socle mais aussi une revalorisation des carrières, a été mise en oeuvre dès l'automne 2020. Mais au-delà de cette reconnaissance nécessaire des soignants, un investissement était nécessaire pour massivement moderniser le système de santé, dans les territoires, dans le médico-social, et dans le numérique en santé. Le Ségur prévoit donc 19 milliards d'euros d'investissement, dont 6 milliards issus du plan France Relance.

En mars 2021, le Premier ministre Jean Castex, le ministre des Solidarités et de la Santé Olivier Véran et la ministre chargée de l'Autonomie Brigitte Bourguignon ont lancé la stratégie nationale d'investissements en santé à Cosne-Cours-sur-Loire, avec le parti pris déterminé d'une déconcentration des enveloppes et de la définition de la stratégie, pour être au plus près des besoins de santé des territoires.

Sept mois plus tard, malgré le contexte sanitaire, les ARS ont élaboré leur stratégie régionale des investissements Ségur, donnant la visibilité sur les projets qui seront réalisés dans les territoires sur la période 2021-2029 grâce au Ségur. La stratégie régionale de chaque ARS est issue d'un travail d'étroite discussion avec les acteurs de terrain et les élus locaux, dans l'esprit de démocratie sanitaire du Ségur. Les territoires sont au centre de l'analyse des besoins de santé et des projets proposés portent une réponse globale aux priorités de santé de ces territoires, à la fois sur le champ sanitaire, médico-social, santé mentale.

Le Gouvernement est pleinement engagé à moderniser et adapter notre système de santé et l'accès aux soins pour tous et partout sur le territoire.

# **LES INVESTISSEMENTS SÉCUR EN RÉGION PACA : UNE RÉPONSE MASSIVE AUX ENJEUX DE SANTÉ DU TERRITOIRE**

## **Une concertation menée par l'ARS pour définir, avec l'ensemble des acteurs locaux et élus, les priorités d'investissement en santé dans les territoires**

La concertation s'est organisée au niveau régional avec l'appui de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) en lien avec les préfets, le conseil régional, les conseils départementaux, les fédérations d'établissements et les représentants des professionnels libéraux. Au niveau départemental, les conseils territoriaux de santé (CTS) se sont réunis à deux reprises afin de partager la méthode, les constats et les projets incontournables.

Sur une période de six mois à compter de mai 2021, cette série de concertations a permis d'impliquer les différentes parties prenantes de la CRSA. Ce plan, présenté en septembre 2021, est l'occasion pour l'ARS Paca de mettre en pratique des axes d'amélioration suggérés ou constatés pendant la crise de la Covid-19.

Plusieurs enjeux autour du volet investissement du Ségur doivent être pris en compte dans notre stratégie régionale d'investissement :

- les inégalités sociales de santé : elles sont particulièrement prégnantes dans les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse ainsi que dans certaines villes des Alpes-Maritimes. En région Paca, le taux de pauvreté est supérieur à la moyenne nationale (17,3 % contre 15,1 %) ;
- la démographie médicale, avec la nécessité d'attirer des personnels médicaux vers les zones déficitaires (Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, une partie du Vaucluse, des Alpes-Maritimes et du Haut-Var) ;
- le vieillissement démographique plus important en comparaison du niveau national : 1 personne sur 5 sera âgée de 75 ans et + en 2040 contre 1 personne sur 10 en 2020 ;
- le grand nombre de projets nécessaires et différés pour des situations financières dégradées ;
- les opportunités de restructuration de l'offre ;
- un objectif de facilitation des parcours.

Pour ce faire, nous pouvons compter sur le cofinancement important des collectivités locales (à savoir le conseil régional, les conseils départementaux, les métropoles d'Aix-Marseille Provence et de Nice-Côte d'Azur ainsi que plusieurs communes). Sans celui-ci, nous ne pourrions pas répondre à l'ensemble des besoins.

## **LES RESSOURCES HUMAINES : UN INCONTOURNABLE DU SÉCUR DE LA SANTÉ**

Pilier fondamental du Ségur de la santé, les ressources humaines constituent le fer de lance de notre stratégie régionale d'investissement. De nombreux soignants ont bénéficié d'une revalorisation salariale pour leur engagement de tous les instants, y compris pendant la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19. L'augmentation des quotas de formations ainsi que la fin du numerus clausus en sont également des symboles forts.

### **AUGMENTATION DES QUOTAS DE FORMATIONS\* EN RÉGION PACA**

**+ 20 %** sur les 5 prochaines années  
dont les formations médicales

Places supplémentaires en formations paramédicales

Infirmiers  
diplômés d'état

**+ 500**

entre 2020 et 2022\*

Aides-soignants

**+ 540**

d'ici à 2022

**+ 100 places**

dans le cadre de  
l'expérimentation ARS /  
Conseil régional / ANFH sur  
les contrats d'apprentissage

Masseurs-  
kinésithérapeutes

**+ 76**

places supplémentaires  
à l'étude, sur demande  
du président de région  
auprès du ministère des  
Solidarités et de la Santé

\* Aix-Marseille Université innove et met en place une formation d'infirmiers en pratiques avancées dédiée aux urgences.

### **REVALORISATION SALARIALE DES SOIGNANTS EN PACA**

**255,7** millions d'euros en 2021

soit

**+ 183 €** net par mois en moyenne

# 1,511 MILLIARD D'EUROS D'INVESTISSEMENT POUR SOUTENIR LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAUX EN PACA

## ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES

**743**  
millions d'euros

pour restaurer les capacités financières des établissements en situation de surendettement

**30** établissements  
sanitaires

**403**  
millions d'euros  
d'investissement

pour soutenir les projets et transformer l'offre de soin dans les établissements de santé

+

**150** millions d'euros  
mobilisés directement par l'ARS  
au titre du Fonds d'intervention  
régional (FIR)

**115**  
millions d'euros  
d'investissement  
du quotidien

pour les établissements de santé de la Région

## ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES MÉDICO-SOCIAUX

**89,5**  
millions d'euros  
d'investissement

pour soutenir les projets et transformer la prise en charge et l'accompagnement dans les Ehpad

**29** établissements  
et services  
médico-sociaux

**6,4\***  
millions d'euros  
d'investissement  
du quotidien

pour soutenir  
92 Ehpad  
de la Région

+

**5\*** millions d'euros  
mobilisés directement par l'ARS  
pour soutenir **117** Ehpad  
au titre du FIR

\* Montants programmés pour l'année 2021



## INVESTISSEMENTS PRÉVUS SUR L'ANNÉE 2021 EN RÉGION PACA

### INVESTISSEMENTS DU QUOTIDIEN

**40** pour les établissements  
sanitaires  
millions d'euros

**11,4** pour les Ehpad  
(209 établissements)  
millions d'euros

### SÉGUR NUMÉRIQUE

**4,9** pour 113 établissements susceptibles d'être  
accompagnés dans le cadre du programme  
SUN-ES\*  
millions d'euros

+

**7,9** au titre du Fonds d'intervention régional en  
appui aux projets SI des structures de santé  
millions d'euros

+

**7** alloués au plan ESMS Numérique destiné à la  
modernisation du dossier usager informatisé  
millions d'euros

=

**19,8** millions d'euros

\* Le programme SUN-ES vise à poursuivre les efforts pour amener l'ensemble des établissements sanitaires – quels que soient leur statut, leur taille et leur activité – vers un plus grand niveau de maturité de leur système d'information.

# **LES 6 AXES PRIORITAIRES DE LA STRATEGIE RÉGIONALE DES INVESTISSEMENTS SÉGUR EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

L'objectif est de saisir l'opportunité des nécessités d'investissement pour servir des axes prioritaires :

## **■ Redonner des marges de manœuvre financières aux établissements surendettés**

L'endettement moyen important des établissements de santé de la région se traduit par un déficit chronique d'investissements. Cette situation a des répercussions tant sur la qualité d'une offre de soins marquée par la vétusté des bâtiments et des équipements, que sur les conditions de travail des personnels. Avec une dotation de plus de 740 M€ destinée à restaurer les marges de manœuvre financières, ce sont 80 établissements de la région qui vont bénéficier de ce soutien et vont donc pouvoir, au moins en partie, assainir leur situation financière. Une bouffée d'oxygène qui va leur permettre de porter à nouveau des projets d'investissement garantissant à la fois une offre de soins de qualité sur leur territoire et une plus grande attractivité pour les personnels grâce à des conditions de travail améliorées.

## **■ Décloisonner pour répondre en transversalité aux besoins de santé sur les territoires**

L'enjeu est d'orienter la stratégie régionale d'investissement en santé pour accompagner les transformations de l'offre hospitalière, de ville et médico-sociale, en fonction des enjeux locaux, des contraintes, des opportunités locales et de leurs évolutions. Il s'agit de mettre en œuvre une logique de parcours du patient grâce à des rénovations hospitalières, d'intégration de chaque projet dans une approche ville-hôpital (lien avec les CPTS, maisons médicales de garde, partenariat avec la médecine libérale dès la conception d'un projet, par exemple en imagerie). L'appui du numérique dans les projets d'investissement contribue à cette approche décloisonnée. Le Ségur numérique sera déployé en Paca de sorte que dans chaque département, les échanges de l'ensemble des acteurs (ville, hôpital, médico-social) puissent se développer.

## **■ Combler les besoins sanitaires faisant le plus défaut**

Cela implique notamment l'extension des capacités de soins critiques, la mise à niveau de certains services d'urgence ou encore l'évolution des modalités d'accompagnement des personnes âgées (création d'unités de soins palliatifs, intervention au domicile, accueils temporaires, etc.).

## **■ Rénover ou reconstruire des établissements n'offrant plus les conditions d'une prise en charge digne et sécurisée**

De nombreux établissements publics présentent un taux élevé de vétusté. Malgré d'importantes opérations de reconstruction et de rénovation menées depuis 2013, l'état du bâti des Ehpad publics reste de manière générale très dégradé. Ces travaux de rénovation sont primordiaux autant pour garantir une bonne prise en charge des usagers ainsi que pour favoriser la démographie médicale.

■ Favoriser une meilleure coopération publique/privée

La coopération entre les acteurs de santé, quel que soit leur statut, constitue un axe majeur de la stratégie d'investissement. Face au défi d'une démographie médicale en tension et à la nécessité de maintenir une offre de qualité sur tous les territoires, la coopération inter hospitalière publique-privée pourra constituer une réponse aux enjeux de recomposition de l'offre de soin sur certains territoires.

■ Soutenir l'installation dans les territoires les plus à risque en matière de démographie médicale

Une partie du Fonds pour la modernisation et l'investissement en santé (FMIS) est réservée à des projets de ville dans les territoires prioritaires. Les projets d'établissement sont invités à prendre en compte les acteurs de ville. L'évolution préoccupante de la démographie médicale nécessite une attention particulière pour les zones en situation de fragilité sociale. Des financements complémentaires sont rendus possibles par l'ARS Paca par l'intermédiaire du Fonds d'intervention régional (FIR).

# LES PROJETS SOUTENUS DANS LES ALPES-MARITIMES

## **CENTRE HOSPITALIER DE GRASSE : PLATEFORME VILLE-HOPITAL**

La structuration des parcours de soins et des filières spécialisées est l'objectif majeur de ce projet dans une vision intégrée qui articule ville, hôpital et médico-social.

Avec l'identification de quatre plateaux de 800 m<sup>2</sup> au CH de Grasse, cette plate-forme permettra la création d'un lieu d'exercice mixte destiné à répondre aux enjeux démographiques et d'offres de soins importants sur ce territoire du moyen pays.

Avec le développement d'un exercice coordonné entre les futurs professionnels de la structure et entre ces professionnels et leurs partenaires, trois filières sont identifiées au sein du projet :

- la filière sport santé pour renforcer et structurer l'offre de rééducation hospitalière et de ville de manière coordonnée ;
- la filière ophtalmologie avec la structuration d'un plateau de consultation & le développement d'une offre mobile de dépistage avancé dans le moyen et le haut pays grassois ;
- la filière médecine pour proposer des modes d'exercices partagés à des médecins voulant s'installer en ville tout en gardant une forme d'exercice hospitalier.

**MONTANT D'AIDE ENVISAGÉE : 2 250 000 €**

**COUT PRÉVISIONNEL : 7 500 000 €**

## **CENTRE HOSPITALIER DE NICE : REGROUPEMENT DES LABORATOIRES**

Le CHU de Nice est porteur d'un projet ambitieux de regroupement des laboratoires, qui concerne la biologie d'urgence, la biologie générale et toutes les spécialités avec une organisation fonctionnelle optimisée sur la base de plateformes communes. Porteur d'efficacité, ce projet intègre une dimension territoriale permettant de concevoir une filière biologique au sein du GHT. Ainsi, une démarche projet s'est structurée autour d'un groupe de travail mensuel réunissant les biologistes du territoire, et des axes de travail prioritaires ont été identifiés, tels que la mise en place d'une solution SI permettant la dématérialisation de la transmission des résultats ou encore une réflexion autour de la définition d'une stratégie d'achat commune des prestations externalisées. En termes d'analyse des examens biologiques, un accord existe à ce jour sur la réinternalisation au sein du CHU des examens externalisés des centres hospitaliers membres et associés du GHT.

**MONTANT D'AIDE ENVISAGÉE : 36 000 000 €**

**COUT PRÉVISIONNEL : 60 000 000 €**

## **COOPÉRATION CENTRE HOSPITALIER DE NICE/CENTRE ANTOINE LACASSAGNE/FONDATION LENVAL**

Un projet de rapprochement entre le Centre Antoine Lacassagne (CLCC) et le CHU de Nice est en cours de maturation et constitue une réelle opportunité de renforcer la filière cancérologique du territoire, par regroupement de plateaux techniques de recours.

Plusieurs hypothèses sont actuellement à l'étude, les deux principales consistant soit à regrouper les activités sur l'emprise du CHU, soit à privilégier un autre emplacement au sein de l'agglomération niçoise.

En tout état de cause, ce projet de rapprochement sur un même lieu des deux établissements en lien avec la Faculté de Médecine permettra de renforcer les coopérations médicales et ainsi de mieux répondre aux besoins de proximité et de recours de la population de la ville de Nice et du département.

Un projet de rapprochement CHU de Nice et la fondation Lenval est à l'étude afin de structurer l'ensemble de la pédiatrie niçoise sur un lieu unique (pôle femme-enfant) et d'offrir une offre de pédopsychiatrie adaptée aux besoins du territoire.

**MONTANT D'AIDE ENVISAGÉE : 50 000 000 €**

**COUT PRÉVISIONNEL : à déterminer**

## **CENTRE HOSPITALIER DE PUGET THÉNIERS**

Le projet de reconstruction du CH de Puget-Théniers vise à rénover le bâtiment principal les « Heures Bleues » et à construire une extension bâtementaire afin de répondre aux exigences de qualité de la prise en charge, en termes bâtementaire. Cette rénovation permettra notamment de n'avoir plus que des chambres individuelles au sein de l'EHPAD. Le projet vise à dynamiser l'accompagnement des résidents souffrant de troubles psycho-comportementaux et améliorer leur qualité de vie. Les espaces rénovés assureront la préservation d'un espace de vie privatif, même au sein d'une unité de vie en collectivité, en garantissant un sentiment de sécurité. Enfin, la mise en place d'unité de vie protégée est envisagée dans les nouveaux locaux au regard du profil des personnes âgées accueillies à l'EHPAD.

Parallèlement, le projet immobilier comprend une mise à disposition d'une partie des locaux auprès du centre de santé localisé dans la commune, avec qui une coopération est en cours de construction.

**MONTANT D'AIDE ENVISAGÉE : 3 300 000 €**

**COUT PRÉVISIONNEL : 6 600 000 €**

## **CENTRE HOSPITALIER ANTIBES JUAN LES PINS : RÉHABILITATION DES PLATEAUX MÉDICO-TECHNIQUES & DES BLOCS OPÉRATOIRES**

La reconstruction d'un bâtiment médico-technique (BMT) sur le site du Centre Hospitalier d'Antibes (phase 1 du Schéma Directeur Immobilier « Nouvel Hôpital d'Antibes 2030 ») est motivée par la nécessité de restructurer et agrandir les urgences, de rénover et agrandir le bloc opératoire et le bloc obstétrical (modernisation et mise aux normes) et de répondre aux difficultés que rencontrent actuellement les services médicotechniques. La livraison du BMT est prévue à l'été 2025. L'échéance relative à l'extension des urgences et à la rénovation des blocs opératoire et obstétrical est, quant à elle, fixée à l'été 2026.

**MONTANT D'AIDE ENVISAGÉE : 5 000 000 €**

**COUT PRÉVISIONNEL : 25 000 000 €**

## **CENTRE HOSPITALIER DE TENDE : RECONSTRUCTION A LA SUITE DE LA TEMPETE ALEX**

Le CH Saint-Lazare a été détruit par la tempête Alex. Il sera reconstruit sur le site du CHU de Nice à Tende. Cette reconstruction permettra la modernisation de l'offre de soins locale. L'opération dont le coût est estimé à 14 millions d'euros, devrait être lancé dès le mois de mai 2022.

Parallèlement, le CHU a prévu des travaux de rénovation de son site de Tende dont le coût est estimé à 18 millions d'euros.

La reconstruction du CH Saint-Lazare à Tende contribuera à une restructuration de l'offre de santé de la vallée et par là-même à l'attractivité du territoire et à l'économie locale de la vallée.

**MONTANT D'AIDE ENVISAGÉE : Dispositifs de financement spécifiques  
+ 1 000 000 €**

**COUT PRÉVISIONNEL : 14 000 000 €**

## **Des projets médico-sociaux pour améliorer la prise en charge des personnes âgées en établissements**

### **2019-2020**

#### **EHPAD DU CENTRE HOSPITALIER DE CANNES**

L'ARS participe financièrement à hauteur de 3,8 millions d'euros au projet de reconstruction – regroupement des deux EHPAD rattachés au Centre Hospitalier de Cannes.

Ce projet permettra de regrouper sur le site Simon Veil l'ensemble de la filière de gériatrie du Centre Hospitalier de Cannes dans un bâtiment neuf, intégrant :

- l'EHPAD des Broussailles (174 places) et Isola Bella (66 places dont un accueil de jour de 10 places)
- deux unités sanitaires : répartie entre 20 lits de SSR et 54 places d'USLD.

### **POUR 2021**

#### **EHPAD DU CCAS DE NICE**

Au cœur de la technopole urbaine Nice Méridia, le nouveau pôle intergénérationnel permettra d'accompagner les personnes âgées et de développer le lien entre les différentes générations. Ce projet, qui a fait l'objet d'un contrat de relance et de Transition Écologique entre la Ville-Métropole Nice Côte d'Azur et l'État signé le 15 avril 2021, comprendra entre autres un centre multi accueil, un groupe scolaire, une crèche, une résidence autonomie et un EHPAD de 125 lits.

Le futur établissement, issu du regroupement de deux EHPAD portés par le CCAS de Nice, disposera également d'un accueil de jour de 15 places, et d'une Unité d'hébergement renforcée, afin d'accueillir les personnes âgées souffrant de troubles cognitifs importants.

Le projet vise à créer un EHPAD d'une nouvelle génération, caractérisé par l'ouverture sur le quartier, adapté à l'accueil de personnes avec des troubles neuro-évolutifs avec un besoin élevé d'accompagnement dans l'autonomie et qui favorise le développement de l'innovation technologique.

**MONTANT D'AIDE ENVISAGÉE : 4 000 000 €**

**COUT PRÉVISIONNEL : 22 900 000 €**

## **A COMPTER DE 2022**

### **EHPAD ESCALINADA DE VILLEFRANCHE SUR MER :**

2ème phase de reconstruction - restructuration d'un EHPAD de 203 lits situé sur deux sites avec inscription dans une démarche de recomposition de l'offre.

**MONTANTS D'AIDE ET COUT PRÉVISIONNEL : à déterminer**

### **EHPAD FONDATION GASTALDY DE GORBIO**

Rénovation - Restructuration d'un EHPAD de 149 places - réflexion d'inscription dans une démarche de recomposition de l'offre.

**MONTANTS D'AIDE ET COUT PRÉVISIONNEL : à déterminer**

### **EHPAD POLE SANTÉ DE VALLAURIS**

Reconstruction - Restructuration d'un EHPAD de 205 places - réflexion d'inscription dans une démarche de recomposition de l'offre.

**MONTANTS D'AIDE ET COUT PRÉVISIONNEL : à déterminer**

### **EHPAD DE PUGET-THÉNIERS :**

Restructuration - rénovation d'un EHPAD de 134 places.

**MONTANTS D'AIDE ET COUT PRÉVISIONNEL : à déterminer**

### **EHPAD VICTOR NICOLAI DE PEILLE**

Restructuration - rénovation d'un EHPAD de 171 places - réflexion d'inscription dans une démarche de recomposition de l'offre.

**MONTANTS D'AIDE ET COUT PRÉVISIONNEL : à déterminer**



# LISTE DES ÉTABLISSEMENTS ET DES MONTANTS D'AIDE – VOLET ASSAINISSEMENT FINANCIER

L'objectif de ce volet assainissement financier est de restaurer les capacités financières des établissements en situation de surendettement. En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, cet investissement s'élève à **743 millions d'euros**.

Département	Établissement	TOTAL (arrondi en milliers)
Alpes-Maritimes	CHS SAINTE MARIE NICE	1 548 000
	LA MAISON DU MINEUR	300 000
	HOPITAUX DE LA VESUBIE	300 000
	LES LAURIERS ROSES CHAINES DE VIE 06	2 220 000
	CH SAINT MAUR SAINT ETIENNE TINEE	776 000
	CRF ORSAC MONT FLEURI	902 000
	CENTRE HOSPITALIER DE GRASSE	1 950 000
	CH SAINT ELOI DE SOSPEL	2 305 000
	HOP PEDIATRIQUES DE NICE CHU LENVAL	1 503 000
	CH D'ANTIBES JUAN LES PINS	5 015 000
	CH DE CANNES SIMONE VEIL	23 393 000
	POLE SANTE VALLAURIS GOLFE JUAN	1 331 000
	CTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NICE	125 700 000
	CTRE CARDIO MEDICO CHIRURGICAL TZANCK	808 000
	CH LA PALMOSA DE MENTON	1 029 000
	CLINIQUE LES CADRANS SOLAIRES	573 000
	CH SAINT LAZARE DE TENDE	300 000
	CENTRE ANTOINE LACASSAGNE	1 000 000

# LISTE DES ÉTABLISSEMENTS ET DES MONTANTS D'AIDE – VOLET INVESTISSEMENT DU QUOTIDIEN

Afin de répondre rapidement au besoin de petits équipements ou investissements facilitant l'accueil des patients et la qualité de vie au travail, des sommes ont par ailleurs été allouées à un très grand nombre d'établissements au titre de l'investissement du quotidien. Dans les Alpes-Maritimes, cet investissement s'élève à **9 595 658 millions d'euros**.

Nom de l'établissement	Ventilation de l'enveloppe investissements du quotidien et réduction des inégalités (en euros)
CHU DE NICE	4 668 000
CH CANNES - SIMONE VEIL	188 000
CH D'ANTIBES JUAN LES PINS	396 000
CH GRASSE	147 000
CH LA PALMOSA	305 000
CH DE BREIL SUR ROYA	43 000
CH DE LA VESUBIE	47 000
CH SAINT ELOI DE SOSPEL	51 000
CH SAINT LAZARE DE TENDE	41 000
CH SAINT MAUR ST ETIENNE DE TINEE	8 000
SLD VALLAURIS	57 000
CHS SAINTE MARIE	116 000
CLINIQUE LES CADRANS SOLAIRES	59 000
HOPITAL PRIVE GERIATRIQUE LES SOURCES	80 000
HOPITAUX PEDIATRIQUES NICE CHU LENVAL	463 000
LA MAISON DU MINEUR	34 000
MC LES LAURIERS ROSES	8 000
CENTRE ANTOINE LACASSAGNE	81 000
CLINIQUE DE L'ETANG DE L'OLIVIER	499 000
CLINIQUE DU PALAIS	41 000
CLINIQUE DU PARC IMPERIAL	62 000
CLINIQUE LA GRANGEA	28 000
CLINIQUE LE MERIDIEN	114 000
CLINIQUE LE VAL D'ESTREILLES	257 000

CLINIQUE SAINT FRANCOIS	126 000
CLINIQUE SAINT LUC	22 000
CLINIQUE SANTA MARIA	54 000
CTRE ACTION LIBERAT MAL ETRE ETHYLIQUE	6 000
E3S SAINT JEAN	6 000
HOPITAL DE JOUR CERES	5 000
HOPITAL PRIVE CANNES OXFORD	63 000
INSTITUT POLYCLINIQUE DE CANNES	12 000
LA RIVIERA CENTRE HEMODIALYSE ANTIBES	34 000
MECS LES AIRELLES	21 000
POLE ANTIBES ST JEAN	32 000
STE MEDITERRANEENNE DE DIETETIQUE	38 000
CLINIQUE VILLA ROMAINE	62 000
CLINIQUE DE LA COSTIERE	30 000
HAD NICE ET REGION	5 000
CENTRE SAINT DOMINIQUE	5 000
ATLANTIS	5 000
MAISON DE CONV SERENA	5 000
CLINIQUE SAINT GEORGE	119 000
CLINIQUE SAINT ANTOINE	50 000
POLYCLINIQUE SAINT-JEAN	24 000
USLD Dolce Farniente Tiers Temps à le Cannet	9 000
HP A. TZANCK SOPHIA ANTIPOLIS Pôle Chirurgie	507 000
A Tzanck autodialyse Mougins	1 000
INSTITUT ARNAULT TZANCK	260 000
HAD ARNAULT TZANCK	1 000
Centre d'Hémodialyse Arnault Tzanck	30 000
CHIRURGIE CARDIAQUE A. TZANCK	215 000
Clinique l'Oliveraie des Cayrons	5 329
Clinique Sainte Brigitte SAS clinea	5 329
Korian les Hellenides	15 000
Agathir udm Antibes	5 000
Agathir autodialyse & udm Grasse	5 000
Agathir centre d'hemodialyse et udm Nice	5 000
Agathir dialyse à domicile	5 000
Agathir autodialyse Nice	5 000
Agathir autodialyse Mandelieu	5 000



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Contact presse

**[Sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr](mailto:Sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr)**